

BYRRH VIN TONIQUE et APERITIF
Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans
RECOMMANDE AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET. THUIR, FRANCE

BYRRH

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

des Alliés, et qui, pour cela même, ne sera tentée qu'avec toutes les chances de succès. Mais, en attendant, les officiers allemands, qui ont le sentiment de leur infériorité, n'ont rien à craindre de l'Amérique, et que l'endurance germanique est plus forte que toutes les coalitions ennemies. Ils promettent aux empires assiégés et bloqués une paix qui sera la juste compensation des énormes sacrifices d'argent et de vies humaines subis à ce jour et révéleront les ambitions teutonnes en évoquant le mirage de la puissance mondiale, qui doit devenir, en fin de compte, la récompense de l'immense effort militaire allemand. Le militarisme prussien a pénétré trop profondément dans les moelles des Allemands pour que ces raisonnements ne soutiennent pas les courages défaillants. La puissance militaire des Hohenzollern est une conception qui a été habituellement mêlée à l'idée impériale. L'empire allemand, auquel se trouvent attachés les petits Etats confédérés, qui se sont vus élevés par lui au rang de grande puissance, est basé sur la force de la Prusse. Tous les Allemands resteront attachés à ce dogme jusqu'au moment où il s'effondrera; ils y seront fidèles jusqu'au martyre, tant que leur foi ne sera pas détruite par les faits. Mais, le jour où l'impudence prussienne sera démontrée, et où il sera avéré que toutes ces privations ont été endurées, tous ces deuils supportés sans résultat, et par la seule volonté d'une vaste ambition, les yeux se dessillent. De toutes ces expériences déçues, sortira un revirement, un choc de récriminations et de haines que les dirigeants de Berlin et leurs complices redoutent au point d'être prêts à tout pour reculer cette échéance, que marquera, dans les rues des grandes villes d'Allemagne, une révolution, au-dessus de laquelle l'insurrection communiste parisienne de 1871 n'aura été qu'une pastourelle.

P. H. ERMONT.

LE BILLET EXTERIEUR.

Suite de la 1ère page.

porte que dans ses paroles chacun a pu trouver son compte. M. Spahn, orateur de centre y a vu la promesse d'annexer la Belgique, tandis que le social démocrate Ebert y a découvert l'engagement de respecter son indépendance. En réalité M. de Bethmann Hollweg s'est borné à dire que cet état serait soustrait à la vassalité de la France et de l'Angleterre et que l'élément allemand ne serait plus sacrifié aux éléments de race latine. Quand à la Pologne, elle sera libérée du joug russe par la grâce de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, sans qu'on daigne lui faire connaître comment s'exercera cette tutelle bienveillante. Il n'y a dans tout ceci rien de bien neuf ni d'intéressant puisque toutes ces imprécisions n'ont pour but que de flatter toutes les opinions sans en décourager aucune. La seule conclusion utile, à tirer de l'intervention oratoire du représentant officiel de la politique de Guillaume II c'est le soin de répondre aux tentatives de l'Allemagne vers la paix et l'effort pour repousser sur les adversaires des empires du centre la continuation des hostilités.

Ce ne sont point des discours qui y mettent fin. Le problème a été posé trop nettement pour qu'on puisse en fausser la solution; la guerre est l'œuvre de la violence allemande; la paix ne sera possible que lorsque cette violence sera brisée. Il serait insensé d'accorder à de tels ennemis le répit nécessaire qui leur permettrait de reprendre haleine et de préparer en toute tranquillité un autre mauvais coup.

Sur le front de Verdun, le Kronprinz use successivement brigades et divisions et pousse son plan dans la rage de son impuissance. En Mésopotamie, en Asie Mineure nos alliés aident et progressent; le printemps ramènera au combat les masses russes, les armées anglaises enclenchées par la conscription et le front italien l'activité qu'intéressait l'hiver.

Peu importe donc le bluff germanique et ses procédés; c'est lui qui a annoncé à la Hollande le débarquement éventuel d'un corps anglais sur son territoire et s'est offert à la défendre. Sous la menace de cette offre la Hollande a aussitôt mobilisé. L'Allemagne n'inspire plus la confiance; quand elle aura cessé d'inspirer la crainte elle verra à quel point elle est isolée dans le monde. C'est après sa défaite que se régleront le droit des nationalités et ce sera dans un sens autre que celui où se complait encore aujourd'hui son orgueil.

G. REYNALD, Sénateur, Secrétaire de la Commission des Affaires Etrangères.

Frais! Bonbons Le plaisir dans chaque boîte. En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Chevaux, Mulets, Wagons, Tombereaux, Harnais.

Frederick C. Birchmeier vs. Robert Teal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 100,903 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le samedi 16 mai 1916 à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Dans les écuries de Jacob Schoen & Son, Nos. 319-321 avenue des Champs-Élysées; 2 chevaux, 1 mulet, 2 wagons et 3 tombereaux, 2 jeux de harnais.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Compliant sur les lieux. JAMES B. ROSEB, JR. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John R. McMahon vs. Henry Lehman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 73,191 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale rue Royale, du nouveau Palais de Justice, Conté et Royale, le MARDI 23 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, votes, privilèges et servitudes y appartenant, ou en quelque partie en dépendant, portant les numéros municipaux 238-740 avenue Sud-Hagan, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat No. 677, borné par l'avenue Hagan, les rues Grayson et Rendon, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No. 4 sur un croquis annexé à un inventaire fait par A. G. Laplace, notaire de cette ville, daté du 7 janvier 1905, et aussi d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté du 25 août 1906, et selon ces dits croquis de lot mesurant trente pieds onze pouces de face à l'avenue Hagan, la même largeur à l'arrière, et une profondeur de cent cinquante-six pieds, six pouces et cinq lignes, à partir d'une distance de cent vingt pieds du coin de l'avenue Hagan et de la rue Grayson.

Acquis de la "Mutual Building and Loan Association" le 17 avril 1914. Enregistré dans le livre No. 256 de l'annotateur des aliénations, page 283.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Compliant. P. MCGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

F. A. BRUNET, Avocat pour le demandeur.

L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Alphonse Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 116,653 - Division D - Attendu que Mme Bertha Schottlander, veuve de Alphonse Harris, a présenté une pétition à la Cour de District pour l'obtention de son administration dans la succession de feu Alphonse Harris, décédé, intestat.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont des intérêts d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. BENJAMIN Y. WOLF, Avocat.

Succession de Mme Mary Keegan Newald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 116,350 - Division C - Attendu que Mme Bertha Schottlander, veuve de Alphonse Harris, a présenté une pétition à la Cour de District pour l'obtention de son administration dans la succession de feu Alphonse Harris, décédé, intestat.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont des intérêts d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. L. H. GOSSEMIAND, Avocat.

Succession d'Elvira A. Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 116,373 - Division B - Attendu que Mme Annie E. Brooks, veuve de Elvira A. Brooks, a présenté une pétition à la Cour de District pour l'obtention de son administration dans la succession de feu Elvira A. Brooks, décédé, intestat.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont des intérêts d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. T. S. WALMSLEY, Avocat.

Succession de August William Jansen et Marie Ernestine Paul, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 115,357 - Division C - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des intérêts d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. CHAS. LOUQUE, Avocat.

Succession de Mme Agnes K. Cotting, veuve de feu Charles C. Cotting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 115,108 - Division B - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des intérêts d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. RICK, WALSH & BUCK, WM. A. DIXON, Avocats.

Succession de F. F. Myles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 115,307 - Division C - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des intérêts d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. REVEREND R. MYLES, Exécuteur.

AMUSEMENTS

GERTRUDE HARRIS, Soprano Soliste Galloise, Chaque Soir au ROYAL CAFE, Hôtel Cosmopolitan.

GRANDE EXCURSION A Donaldsonville Plaquemine ET NEW ROADS

Le Train de New York

DIMANCHE, 21 MAI TEXAS & PACIFIC RY.

F. A. BRUNET HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

TOITURES B. V. REDMOND & SON

FREE. We aid all who apply.

The Liverpool & London & Globe Insurance Co., Ltd

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches et Mercredis

Le Train de New York

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES GULF COAST LINES

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS

PAUL GELPI & FILS AGENTS

ACTIF EN AMERIQUE: \$14,814,383

Pas de Paix Séparée.

Petrograd. — La Reich reproduit et commente les paroles de la dernière allocution du Tsar, paroles qui ont étouffé pour toujours les rumeurs pacifistes semées par l'intrigue allemande.

"Soyez tout à fait tranquilles, a dit Nicolas II, ainsi que je l'ai dit au commencement de la guerre, je ne conclurai pas de paix tant que nous n'aurons pas chassé le dernier soldat ennemi de nos frontières et je ne la conclurai pas autrement qu'en plein accord avec nos alliés à qui nous sommes liés, non par des traités de papier, mais par une amitié véritable et par le sang."

D'autre part, le "Novoie Vremia" affirme que "c'est avec une ferme tranquillité que l'on dédaignera tous ces bruits qui sèment la méfiance et la crainte."

Les "Rouskia Pedemosti" assurent que "la société russe a toujours repoussé avec indignation la pensée d'une trahison et d'une capitulation, qu'elle est prête à soutenir une lutte prolongée, à supporter de nouveaux sacrifices, ainsi que ses fidèles alliés d'Occident. Dans cette guerre qui met aux prises, non seulement des armées, mais des nations, où la décision sera provoquée par l'épuisement des forces, la nation russe dispose de forces puissantes qu'il suffit d'unir pour une organisation méthodique."

"L'organisation de la victoire reste, comme auparavant notre mot d'ordre." La "Reich" affirme en terminant que "la parole du souverain met fin aux tentatives de paix allemande."

Army of Tennessee. The regular monthly meeting of the Army of Tennessee, Louisiana Division, was held last night, and was presided over by Captain A. D. Henriques, the president; in addition to the routine business, Mr. W. O. Hart, chairman of the historical committee, read an account of the Confederate flag taken from New Orleans by Butler in 1862, told of the raising of the first Confederate flag at Montgomery, on March 4, 1861, and of the national flag of Louisiana, raised on the City Hall, and removed therefrom by Farragut when he captured the city in 1862.

Du Magasin Holmes Marchandises de Premier Choix Assortiments Complets

MODES, LINGE DE DESSUS POUR DAMES, GANTS THE KREEGER STORE, Inc.

LES CHAUSSURES IMPERIAL A QUATRE DOLLARS

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Laissez-moi vous envoyer du Parfum Grátis Demandez aujourd'hui un bouteille d'essai de LILAS ED. PINAUD

BEST BOTTLED AND KEG BEERS UNDER THE FLAG NATIONAL BREWING CO. NEW ORLEANS, LA. EAGLE BREW. & OLD HEIDELBERG